



## Key messages

- Le gouvernement du Canada, en collaboration avec d'autres ordres du gouvernement et différents secteurs, a développé une nouvelle application mobile à l'échelle nationale pour permettre aux utilisateurs de savoir s'ils ont pu être exposés à la COVID-19.
- L'application Alerte COVID a déjà été mise en œuvre en Ontario et sera déployée sous peu dans les autres provinces et dans les territoires. L'application est accessible pour tous les Canadiens en téléchargement gratuit dans les boutiques App Store et Google Play.
- L'application utilise des mesures rigoureuses pour protéger la vie privée et la confidentialité de toutes les données recueillies.
- Alerte COVID est un autre outil que les Canadiens peuvent utiliser pour aider à ralentir la propagation de l'infection, prévenir d'éventuelles éclosions et protéger nos collectivités alors que nous assouplissons les restrictions et relançons l'économie.
- Bien que l'application de notification d'exposition soit facultative, plus les Canadiens l'utiliseront, plus elle sera utile pour protéger nos proches et limiter les infections.
- Les autorités en matière de santé publique de l'Ontario ont été les premières à distribuer des codes temporaires uniques aux personnes chez qui la COVID-19 est dépistée. Le déploiement de l'application dans les autres provinces et dans les territoires aura bientôt lieu.
- Lorsque le code est saisi dans l'application, Alerte COVID avertira les autres utilisateurs qui ont pu être en contact étroit avec cette personne.
- Le gouvernement du Canada travaille avec toutes les provinces et tous les territoires pour mettre en œuvre l'application Alerte COVID dans toutes les régions pour que tous les Canadiens puissent profiter de l'application de notification d'exposition. Le calendrier de mise en œuvre dépendra des circonstances et des contextes dans chaque province et territoire.
- Même si votre province ou territoire de résidence n'a pas encore mis en œuvre l'application Alerte COVID, il peut être utile de la télécharger. De cette façon, lorsque les personnes de votre région sont en mesure de signaler un résultat positif au test de dépistage, vous recevrez une notification si vous étiez à proximité de ces personnes (plus de 15 minutes d'exposition et moins de deux mètres de distance).
- Le gouvernement a créé le Conseil consultatif sur l'application de notification d'exposition à la COVID-19 qui fournira des conseils et des directives lorsque l'application mobile sera déployée dans tout le pays.
- La nouvelle application Alerte COVID est un autre exemple de la collaboration du gouvernement du Canada avec les provinces, les territoires et les autres partenaires pour protéger la santé de tous les Canadiens et appuyer les efforts de relance graduelle et sécuritaire de l'économie.

[APG]